

Hugues CORNEDE
5 les Rivières
GUENOUVRY

Le 16 juin 2021

Objet : Centrale d'enrobé à Puceul (44)

Destinataire : Préfecture
Mail destinataire : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Monsieur,

Je m'oppose fermement au projet d'ouverture de la centrale d'enrobé à Puceul pour les raisons suivantes et je me ligue avec l'association **CAMIL** pour faire front à cette aberration économique, politique et environnementale :

- l'arrêté préfectoral défini un rayon de 1 km d'impact des pollutions autour du projet, il est évident que les polluants ne s'y arrêteront pas
 - tous les hameaux ne sont pas référencés dans le km des risques sanitaires défini par l'arrêté préfectoral il en manque 7
 - une seule exploitation agricole est définie comme étant impactée, il en manque 6
 - État des lieux de départ effectué par le cabinet d'expertise du groupe pigeon (juge et parti)
 - l'argumentaire de la dilution des pollutions par la 2x2 voie est fallacieux (pollution sonore "atténuée", pollution lumineuse couverte par les feux des véhicules)
 - Étude des rejets atmosphériques partielle absence de seuil de toxicité
 - Autocontrôle tous les ans par le laboratoire du groupe pigeon et non accessible au public
 - Proposition d'utiliser un produit neutralisant d'odeur quel est sa nature ?
 - Une seule personne responsable de la sécurité pour un site qui pourrait fonctionner 22h sur 24h
 - Le groupe de concassage criblage ne bénéficiera pas d'installations susceptibles de capter les émissions de poussières
 - "Informer, sensibiliser, favoriser les échanges" "Non applicable au site", pourquoi ?
 - manque d'information préalable aux administrés
 - problème de cohérence avec les enjeux du projet de territoire 2017-2030 de la communauté de communes -> <https://www.cc-nozay.fr/projet-de-territoire-2017-2030/>
 - pilier 1 : un socle naturel, identitaire et préservé
 - . enjeu n°1, protéger et valoriser les ressources et milieux naturels garant de la qualité de l'environnement et du cadre de vie.
 - . enjeu n°2, promouvoir et valoriser le patrimoine et l'activité agricole en lien avec les ressources et milieux naturels.
 - pilier 3: des réseaux essentiels à la qualité de vie
 - . enjeu n°6, stimuler et renforcer la dynamique économique et donc le développement des activités et des emplois.
- L'artificialisation des terres :diminution du nombre de terres nourricières,

imperméabilisation des sols...

-Risque de pollutions (air, sol eau) ; rejet dans l'atmosphère de produits toxiques (Monoxyde de carbone, oxyde de soufre, composés organiques volatiles, HAP, métaux lourds...)

-Risque d'intoxication des citoyens et animaux consommateurs des produits agricoles des fermes attenantes (intoxication aux HAP, Composés organiques volatile, métaux lourds...)

-Risque sanitaire pour les riverains du projet; travailleurs et habitants, qui sont parfois aussi les deux... (maladies auto-immunes, maladies reprotoxiques, cancers...)

-Risque d'"effet cocktail" (voir l'émission de Julie Pietry sur interception) cancers pédiatriques Sainte-Pazanne et Saint-Rogatien.

<https://www.franceinter.fr/emissions/interception/interception-06-decembre-2020>

-Risque de perte de label AB et donc d'activité pour certains producteurs attenants: Qui prendra en charge les conséquences des pollutions éventuelles?

-Risque de pollutions olfactives, sonores (pétition en cours sur la zone de l'Hérette à Héric contre le bruit du concassage) et lumineuses. impact sur la faune et la flore

-Risque d'accidents technologiques (incendies, explosion... le risque 0 n'existe pas!) présence sur site de 2 citernes de propane de 30m3

-Risque de difficulté de transmission des fermes

-A quel besoin répond cette implantation quand on sait que celles existantes sur le territoire ne fonctionnent qu'à 50%

-37000€ de remise sur le prix du terrain, pourquoi ?

-saturation du réseau routier

-Risque d'augmentation des assurances

-Risque de perte de valeur des biens immobiliers

Nous sommes à un tournant de l'évolution économique du monde, la planète se meurt et je pense qu'il est grand temps de faire quelque chose pour elle afin que nos enfants puissent vivre dans des conditions optimales. Ce n'est pas une vision de l'esprit c'est hélas la triste réalité maintes fois démontrée par les scientifiques de tout pays.

Je trouverais irresponsable que les représentants économiques et politiques ne tiennent pas compte de cette situation.

A travers cette lettre ce que je souhaite faire passer comme message, ce n'est pas celui d'un activiste borné qui serait contre tout développement économique mais celui d'un citoyen qui se sent concerné par toutes les échelles du territoire et qui souhaite une seule chose, un **développement harmonieux** pour sa région d'adoption et qui soit compatible avec les nouveaux **enjeux environnementaux**.

Il suffit de le vouloir, **faisons confiance à notre intelligence collective pour un mieux vivre ensemble**.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes plus sincères salutations.

Hugues CORNEDE